



Procès Verbal de l'Assemblée des Délégués du 4 juin 2009

APE présentes : Aire-La-Ville, Beaulieu-Grottes-Cropettes-Vidollet, Bellevue, Bernex, Cayla-Jardins du Rhône, Céligny ; Centre-Ville, Charmilles-Charles Giron ; Chêne-Bougeries, Collex-Bossy, Corsier, Geisendorf, Genève, Grand-Lancy, Hermance ; Jacques-Dalphin, Libellules, Lignon, Lully-Sézenove, Meinier, Meyrin-Cointrin ; Pâquis, Pervenches-Montfalcon, Saint-Jean, Seujet-Necker, Tivoli, Trembley ; UCE Bossons, Versoix, Vieussieux-Franchises.

APE Excusées : Gd-Saconnex, Onex Parc, Thônex ; Troinex, Veyrier-Pinchat.

Comité GAPP : Beata Godenzi ; Sabine Estier, Marc-Olivier Delapierre ; Sandra Capeder, Sandrine Comment, Françoise Lanci-Montant.

Excusé : Sylviane Chobaz, Soledad Valera-Kummer

Présidence de la séance : Comité

Procès Verbal: Anne Thorel Ruegsegger

Lieu : Maison des associations salle Sadou

Heures : 20:00 à 22:45

1. Accueil

Un petit moment de réflexion sur la salle dans laquelle nous sommes est fait de manière à ce que le comité sache ce que désirent les délégué-es, Uni Mail ou la Maison des associations.

2. Approbation de l'ordre du jour et annonce des divers

Un divers annoncé par Le Lignon,
Sandrine Comment concernant un festival

3. Approbation du PV de l'AD du 23 avril 09

Anne Thorel Ruegsegger s'excuse, elle a oublié de joindre le PV à la convocation, le PV sera approuvé ultérieurement.

4. Bilan de l'année scolaire 2008-2009

Mise en place des directions d'établissements :

A part quelques situations très difficiles, cela se passe plutôt bien et les apports des directions sont importants en termes de liens, d'information et de projets.

Il arrive que des directions soient très absentes, sans que les parents ne sachent pourquoi, il semble qu'au niveau de l'information des choses manquent.

Le constat est que lorsque les relations sont bonnes et que la confiance règne, les directions sont un plus par rapport à la situation précédente.

Lorsque cela se passe mal, les APE sont assez démunis, ne sachant pas à qui s'adresser. Cela est autant vrai pour les cas des directeurs qui dysfonctionnent que pour les enseignants qui dysfonctionnent.

Quand cela se passe bien, cela amène un plus mais c'est en lien avec la personne et la construction qui a été faite avec l'APE. L'effet négatif, est la perte d'investissement de certaines équipes, qui demandent des autorisations pour tout. Cela semble parfois être un frein à l'initiative. Il faudrait parfois mieux maintenir ou redéfinir la place de l'équipe enseignante « malgré » la présence des directeurs, plus de collaboration et de participation, éviter la déresponsabilisation (risque).

Le GAPP aimerait que la collaboration entre directions et enseignants soit parfois plus encouragée. Se pose aussi des questions sur la formation des directeurs.

De nombreux membres du GAPP se demandent ce que font précisément les directeurs. Ne les voient pas souvent et se demandent quelles sont leurs actions effectives.

E-Mail : secretariat@gapp.ch Courrier postal: case postale 708 - 1211 Genève 13

Adresse: 12, Rue Saint-Jean - 1203 Genève

Permanence: lundis de 9h00 à 12h00, mardis et jeudis de 9h00 à 17h30. En cas d'absence
durant ces horaires, laisser un message. ☎ +41 22 344 22 55

www.gapp.ch

Maîtres adjoints, à priori les parents ne savent pas qui il est sauf si ce sont des parents du comité de l'APE. Certains ont eu une circulaire pour présenter la personne et son rôle. Il est difficile de juger la fonction utile, car on ne sait pas qui il-elle est, ni pourquoi cette fonction existe, ni à quoi sert elle devrait servir.

Sandra Capeder précise que le comité a systématiquement remis en questions la fonction à la Commission de Fonctionnement. La dernière proposition de l'Observatoire est de donner plus de souplesse et de liberté aux équipes. Actuellement ce n'est pas la même chose partout. Certains ont choisi de ne pas avoir de maîtres adjoints.

Conseil d'établissement, il semble que tous les conseils auront eu lieu avant l'été.

Plusieurs APE signalent des soucis concernant la date de la première séance. Il semble que parfois les parents n'ont pas été entendus.

Plusieurs situation sont signalée comme fonctionnant mal, certains directeurs ayant avertis que les séances seraient à huis-clos, que les PV sont confidentiels, que les projets d'établissements ne seraient pas lisible au préalable, etc. Il semble que des mises au point soient nécessaires pour mettre tout le monde au même niveau d'information. Pour rappel, les séances ne sont pas à huis-clos et les pv peuvent être diffusé dès qu'approuvé comme partout ailleurs.

Cet automne le comité organisera un atelier sur CE.

Maitres de soutien, ESCP, les parents ne savent pas ce que cela veut dire. Ils continuent à parler de GNT. Aucune information ne semble avoir été donnée. L'impression est que seul le nom a changé.

Le comité informe en outre que les écoles utilisent les ressources comme elles veulent pour de l'appui. Elles choisissent de faire du soutien plutôt sur les degrés élémentaires, par exemple.

Maitres spécialistes, les parents savent peu de chose, ils savent ce que disent les enfants.

Comme les parents ne connaissent pas les emplois du temps des enfants durant les heures scolaires, ils ne savent pas si les heures des maitres spécialistes sont équitables, si cela change durant l'année, etc.

Une APE nous signale qu'au Cycle d'Orientation, un memento est établi par l'établissement et qu'il contient ce genre de renseignement très utile.

Etudes surveillées, notre demande GAPP il y ait dans chaque école du canton au moins une heure par semaine des études surveillées pour tous les enfants. Ce n'est pas encore le cas et attendons que cela change l'année prochaine.

5. Informations de la coordination

Merci de nous envoyer vos questionnaires sur les Conseils d'Etablissements. Même si le délai est passé.

Pédibus : La Journée Internationale aura lieu le 22 septembre, un mardi. Les APE vont bientôt recevoir les infos. Vous pouvez commander ce dont vous avez besoin directement auprès de Françoise, affiches, banderoles, Françoise va prendre contact avec les directions d'établissements, va envoyer courrier aux Dir-E pour faire connaître pédibus. Un dossier sera aussi envoyé aux membres des CE pour faire de l'information.

Pédibus sera aussi présent au festival du développement durable. Il y a beaucoup d'événements prévus.

Collex : voulu faire questionnaire point noir, mais pas très juste au niveau du français. Mal traduit de l'allemand.

6. Communications des APE

Les communications sont faites en cours de discussions dans la séance.

7. Communications du comité

Questionnaires sur les horaires – c'est le grand dossier du moment, une augmentation va avoir lieu c'est maintenant certain. Cela se passera entre 2011 et 2012. La consultation qui s'organise est très importante en termes d'interlocuteurs et de questionnement. Le GAPP sera représenté dans deux instances, la commission plénière et le comité de pilotage. La commission plénière regroupe les parents, les enseignants, les communes, les associations sportives, les associations de musique, le parascolaire, les maisons de quartiers, etc. Toutes les instances ayant à faire, de près ou de loin, avec le monde scolaire. Le GAPP, les enseignants, les communes seront aussi présentes dans le comité de pilotage, ou des choses devraient se décider. Concernant notre questionnaire, actuellement nous avons une vision assez exhaustive des chiffres mais il reste à traiter les commentaires. Nous allons organiser une conférence de presse par rapport au questionnaire, pour donner des résultats. Nous devons prendre en compte toutes les réalités, tout le monde défend le mieux pour son enfant, encore faut-il pouvoir trouver des terrains d'entente.

Au sein de la commission, nous demandons actuellement de l'information sur les rythmes des enfants pour pouvoir informer les parents.

Genets, ont vécu situation analogue par rapport à la crèche, pense que va être très compliqué. Dans données scientifiques aussi courants différents.

Sandra C., explique que nous sommes tout à fait d'accord avec ces constatations. Notre souci est de savoir comment on va défendre une position commune.

E-Mail : secretariat@gapp.ch Courrier postal: case postale 708 - 1211 Genève 13

Adresse: 12, Rue Saint-Jean - 1203 Genève

Permanence: lundis de 9h00 à 12h00, mardis et jeudis de 9h00 à 17h30. En cas d'absence durant ces horaires, laisser un message. ☎ +41 22 344 22 55

www.gapp.ch

Centre-Ville, quels liens avec les autres APE dans les autres cantons ? Voir comment font ?

Sandra C., la situation genevoise est un peu différente au niveau de sa population, il faut aussi en tenir compte.

Aire-la-Ville ; comment se fait-il que nous n'allons pas discuter de l'augmentation ? Pourquoi est-ce si évident qu'il faut augmenter ?

Sandra C., Harnos n'implique pas une augmentation d'horaire. Mais la décision est prise par M. Beer d'augmenter, il n'y a pas discussion possible. Il semble que Genève doit se doter de plus d'heures pour s'adapter aux autres cantons, au PER notamment, mais nous ne défendons pas plus d'heures mais « mieux » d'heure. Mais ce débat n'aura pas lieu.

Aire-La-Ville : pourquoi alors ne font plus rien en juin ?

Sandra C., nous avons posé cette question, cette problématique à divers endroit, nous verrons les retombées et resterons attentifs.

Sabine E-T., écrivez nous pour que nous puissions le dire, avec exemple de lieu à l'appui.

8. Divers

Le comité du GAPP, demande qu'un retour soit fait sur les inscriptions au GIAP.